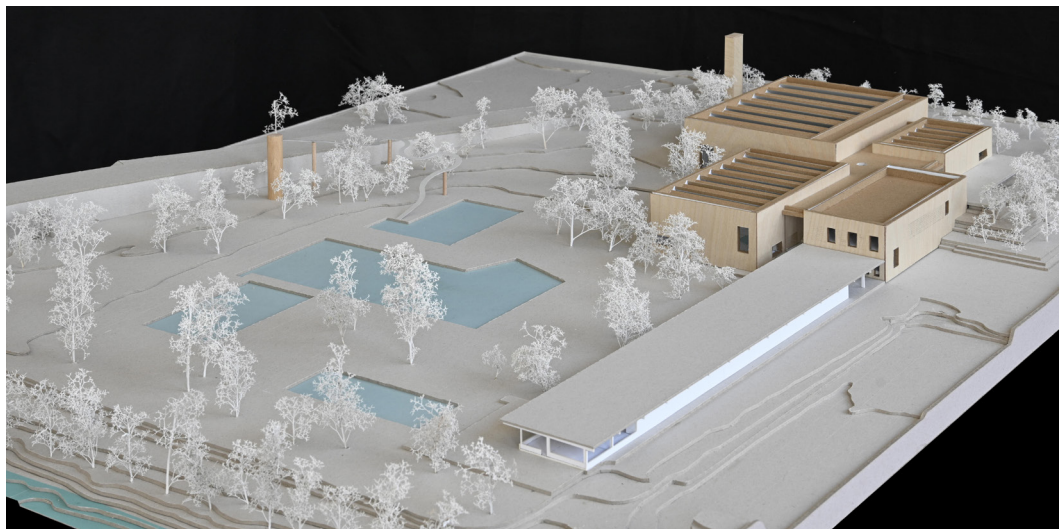




Nouvelle piscine de la Fontenette à Carouge

Carouge, le 26 août 2025

CÉRÉMONIE DE LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

24 SEPTEMBRE 2025

À 17H

ROUTE DE VEYRIER 53

CONTACT PRESSE

PATRICK MUTZENBERG

CONSEILLER ADMINISTRATIF

P.MUTZENBERG@CAROUGE.CH

022 307 89 17

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

La Ville de Carouge inaugure la construction de la nouvelle infrastructure de la piscine de la Fontenette, à l'occasion d'une cérémonie symbolique de pose de la première pierre, le 24 septembre.

Ce moment marque une étape importante dans la concrétisation de ce projet plébiscité par la population carougeoise lors d'un référendum le 9 juin 2024. En présence du Conseil administratif, des architectes en charge du projet et de nombreux partenaires institutionnels et associatifs, la cérémonie se tiendra sur le site dès 17 heures.

UN ÉQUIPEMENT MODERNE, DURABLE ET ACCESSIBLE À TOUS

La piscine de la Fontenette offrira une nouvelle infrastructure pensée pour répondre aux besoins de la population. Le projet prévoit la construction de quatre bassins couverts, abrités dans trois halles adaptées à un usage différencié.

- **Halle sportive:** elle comprendra une piscine de 33 mètres, permettant la pratique réglementaire du water-polo, équipée avec une séparation rétractable aux 25 mètres et un fond mobile pour les 8 mètres restants pour l'apprentissage de la natation. Cette halle pourra aussi accueillir du public lors de compétitions de natation ou de water-polo avec une tribune de près de 250 places.
- **Halle d'activités:** grâce à son fond mobile, elle permettra la pratique de la gymnastique aquatique sous toutes ses formes comme l'aquabike et l'aquafitness ainsi que l'apprentissage de la natation, des bébés nageurs aux adultes en passant par les scolaires.
- **Halle loisirs:** elle comprendra plusieurs bassins de récréation destinés aux familles et jeunes enfants avec des aménagements pour les non-nageuses et non-nageurs, comme des pataugeoires, des bancs, une banquette à bulles, etc.

Historique du projet

Pour rappel, la Ville de Carouge a lancé un concours d'architecture en 2018 pour le réaménagement du parc et des piscines extérieures de la Fontenette et pour la construction de bassins intérieurs. Le choix du jury s'est porté sur le projet des architectes carougeois Aeby Perneger & Associés. Ce dernier a l'avantage de garder une partie de la structure existante (les vestiaires hommes) et d'aligner de nouvelles constructions sur le même axe (à l'emplacement des vestiaires femmes), soit perpendiculairement à la route de Veyrier. Cette implantation ménage le parc existant et permet de conserver des perspectives sur l'Arve et sur les falaises de Champel depuis la route de Veyrier.

LIEN

[WWW.CAROUGE.CH/
CENTRE-AQUATIQUE](http://WWW.CAROUGE.CH/CENTRE-AQUATIQUE)

Ainsi, le bâtiment contenant actuellement les vestiaires d'été sera entièrement rénové et accueillera une buvette-restaurant ouverte à l'année destinée aux usagères et usagers de la piscine ainsi qu'aux habitantes et habitants du quartier. Quant aux aménagements paysagers du parc, ils permettront, entre autres, de compléter les équipements actuels (voiles d'ombrage sur la pataugeoire, espace de jeux d'enfants, etc.) et d'améliorer le vis-à-vis avec le CEVA par des plantations.

Porté par la Ville de Carouge ce projet représente un investissement de 74'539'000 francs. Soumis à référendum le 9 juin 2024, il a été accepté par la population carougeoise à 58,78 %. L'inauguration de la piscine de la Fontenette est prévue au printemps 2028.